



La République Libanaise



رئاسة
الجمهورية اللبنانية

PACTE LINGUISTIQUE Entre la FRANCOPHONIE et le LIBAN

Nous, Secrétaire général de la Francophonie et Président de la République Libanaise

Considérant, la déclaration finale du XIIème Sommet de la Francophonie (Québec, 19 octobre 2008), proposant aux Etats membres de signer un « pacte linguistique » avec l'OIF ;

Considérant que la Charte de la Francophonie affirme en son préambule que : « la langue française constitue aujourd'hui un précieux héritage qui fonde le socle de la Francophonie, ensemble pluriel et divers. Elle est aussi un moyen d'accès à la modernité, un outil de communication, de réflexion et de création qui favorise l'échange d'expériences » ;

Considérant la volonté du Liban exprimée dans nos entretiens antérieurs ainsi qu'au XIIème Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement ;

Considérant le statut du français comme langue seconde au Liban, c'est-à-dire comme langue d'enseignement scolaire et universitaire, apprise en deuxième position après l'arabe, et comme langue de culture, dont ses locuteurs bilingues ou trilingues ont intériorisé les structures qu'ils articulent avec leur langue maternelle. La langue de culture traduit et induit un rapport au monde, à l'espace, au temps, à soi et à l'autre, la langue seconde étant une composante de l'identité des Libanais francophones ;

Considérant le statut du français comme langue étrangère pour les Libanais non francophones.

Nous nous engageons en signant le présent « pacte linguistique » dont le plan d'action cadre vient en annexe à ce document :

A favoriser l'environnement francophone dans les secteurs public et privé.

A mettre en œuvre un plan de travail pluriannuel établi en coopération avec l'Organisation internationale de la Francophonie et les opérateurs de la Francophonie (AUF, TV5 Monde, AIMF) pour accroître l'utilisation et améliorer le niveau de la langue française.

A examiner, au terme du présent pacte d'une durée de cinq ans, et à la lumière des résultats atteints, la possibilité d'une reconduction.

Fait à Montreux le 23 octobre 2010,

Président Abdou DIOUF
Secrétaire général de la Francophonie

Général Michel SLEIMAN
Président de la République Libanaise

Pilotage du Pacte linguistique au Liban

Pilotage de l'ensemble du dispositif :

M. le Ministre de la Culture

Volet « Enseignement »

M. le Ministre de l'Education

Volet Culturel

Responsable de composante par thématique : Messieurs les Ministres des Affaires étrangères, de la Culture, de la Défense, des Finances, de la Justice, de l'Intérieur, du Tourisme, des Télécommunications.

Volet « environnement francophone »

- Présidence de la République ;
- Présidence de la Chambre des Députés ;
- Présidence du Conseil des Ministres ;
- Ministre de la Culture : observatoire de la langue française
- Ministre de l'information : soutien au français dans les médias et aux sites internet
- Ministère du Tourisme : affichage et signalétique publique trilingue
- Ministère de l'Economie : espace économique francophone
- Ministère du Travail : faciliter l'insertion des diplômés francophones

Coordination :

Représentant Personnel du Président de la République pour la Francophonie

Sont aussi partie à ce Pacte, en raison de leur contribution à sa mise en œuvre

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF)

L'Agence universitaire de la Francophonie (AUF)

TV5Monde

L'Association internationale des maires francophones (AIMF)

**PACTE LINGUISTIQUE
LIBAN - LA FRANCOPHONIE
PLAN D'ACTION CADRE**

THEMES / ENGAGEMENTS	REALISATION / PARTENAIRES	ACTIONS / BUDGET
VOLET ENSEIGNEMENT		
I. Disposition législative ou réglementaire		
A. Statut du français langue d'enseignement	Gouvernement - Parlement	
1- Instaurer une certification respectant le Cadre européen commun de référence (CECR) dans les cursus obligatoires de formation des professeurs de et en français	Ministère de l'Éducation nationale (MEN) Institut pédagogique de l'Université libanaise (UL); Facultés des sciences de l'éducation des Universités francophones	Décret
2- Introduire la deuxième langue étrangère en tant que matière obligatoire des examens du brevet et du baccalauréat	MEN	Décret
3- Revoir le texte adopté en septembre 2009 concernant l'autorisation donnée aux écoles dispensant un enseignement en langue française de changer de filière à la demande des parents	MEN	Analyser les textes en vigueur et leur impact sur la place du français à moyen et long termes dans la société libanaise
II. Dispositions relatives à la formation de formateurs		
A. Formation initiale		
1- Commander un audit des filières de formation des professeurs de et en français dans l'enseignement supérieur	MEN AUF OIF (DEF) CONFEMEN	Constitution d'une équipe d'experts internationaux et nationaux et financement de la mission d'audit
2- Soutien à des filières pédagogiques (rénovation des méthodes)	MEN Institut pédagogique de l'Université libanaise (UL); Facultés des sciences de l'éducation des Universités francophones OIF (DEF) AUF Service de coopération et d'action culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France (France)	A déterminer avec le MEN

THEMES / ENGAGEMENTS	REALISATION / PARTENAIRES	ACTIONS / BUDGET
B. Formation continue		
1- Créer une structure dédiée à la formation linguistique au sein du Centre de recherche et de développement pédagogiques (CRDP)	MEN CRDP	Décision ministérielle
2- Exploiter les résultats des évaluations récentes réalisées auprès des enseignants de et en français en vue de la mise en place d'un plan national de rattrapage linguistique	MEN OIF (DEF) SCAC (France)	Mise en œuvre et financement d'un plan national de formation
3- Implémenter l'IFADEM, sous réserve de l'évaluation positive des expériences en cours (juin 2010)	MEN AUF OIF (DEF)	Mise en place d'un comité de pilotage et de mise en œuvre; Financement du dispositif
4- Renforcer le programme "Didactique convergente arabe/français" déjà en phase d'implantation sur le terrain	MEN OIF (DEF) AUF	Poursuite du travail avec le comité de pilotage du ministère
5- Créer, au sein des Forces armées et de sécurité libanaises, un bureau dédié à la formation linguistique des militaires et accélérer la formation des formateurs de l'armée pour l'enseignement de la langue française.	Ministères de la Défense, de l'Intérieur OIF (DEF) Mission militaire de l'Ambassade de France TV5 Monde	Mise en place d'une session de formation de formateurs Financement de séjours de formation dans les centres spécialisés Organisations de séminaires géo-politiques pour les militaires (utilisation de versions "pédagogisées" des émissions de TV5Monde "Le dessous des cartes" et "Géopolitis")
III. Dispositions relatives à l'enseignement du et en français		
A. Technologie de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE)		
1- Favoriser l'utilisation des outils multimédias développés par TV5 Monde sur ses antennes et sur son site Internet: "Apprendre TV"; "Enseigner.TV" ("7 jours sur la planète", "Première classe", "Tivi5mondeplus")	MEN et CRDP Institut pédagogique de l'Université libanaise/Département de français des universités francophones TV5 Monde (en concertation avec l'OIF et l'AUF)	Installer des accès Internet dans les centres de formation de formateurs et dans les établissements scolaires/universités francophones Organiser des sessions de formation à l'utilisation des outils multimédias dans la classe
2- Conforter les ressources multimédias du CRDP	CRDP TV5 Monde	Partenariat

THEMES / ENGAGEMENTS	REALISATION / PARTENAIRES	ACTIONS / BUDGET
B. Formation professionnelle		
1- Renforcer ou créer les filières francophones professionnalisantes: métiers du tourisme, documentalistes, journalistes, finances...	MEN Ministères concernés AUF Université Senghor d'Alexandrie OIF (DEF)	A étudier selon les filières
2- Renforcer le soutien aux départements de littérature française		
C. Evaluation des apprenants de français		
1- Actualiser les items d'évaluation des compétences des candidats au brevet et au baccalauréat	MEN	Révision des examens nationaux
D. Formation de fonctionnaires		
1- Organiser la formation du et en français des fonctionnaires libanais sélectionnés par le gouvernement: Affaires étrangères, Intérieur, Justice, Education et enseignement supérieur, Travail	Ministère de la Culture (coordination et communication du calendrier des sessions) Ambassade du Canada OIF (DLC)	Bourses offertes par l'Ambassade du Canada Programmes de l'OIF pour le français dans la vie internationale
2- Soutenir les sessions de langue française organisées par l'ENA - Liban, l'Institut Bassel Fleihan, l'Institut des études juridiques		
E. Soutien au renouvellement des méthodes pédagogiques		
1- Appui à la révision et à la modernisation des manuels et des programmes à la lumière des études du PASEC	MEN Facultés des sciences de l'éducation dans les universités francophones OIF (DEF) AUF CONFEMEN TV5 Monde	Sous la direction du MEN
2- Appui à la révision des programmes scolaires de français langue seconde		

THEMES / ENGAGEMENTS	REALISATION / PARTENAIRES	ACTIONS / BUDGET
F. Soutien aux établissements francophones 1- Soutenir les écoles ayant adopté un projet d'établissement basé sur la qualité du français 2- Soutien à la constitution de DVDthèques	MEN OIF (DLC/DEF) TV5 Monde SCAC (France) 130 établissements concernés	Dotation en ouvrages, accès à Internet, formation à l'utilisation des outils multimédias de TV5 Monde...
VOLET CULTUREL		
I. Lecture publique		
A. Poursuivre le développement du réseau des Centres de lecture et d'animation culturelle	Ministère de la Culture OIF (DLC)	Poursuite du programme d'implantation des CLAC dont (4 en 2011) et aide à l'approvisionnement en livres en français des bibliothèques publiques
B. Former les bibliothécaires à la langue française	Ministère de la Culture OIF (DLC) SCAC de l'Ambassade de France	Mise en place d'un plan national pour les 80 à 100 bibliothèques publiques
II. Audiovisuel / Cinéma		
A. TV5 Monde		
1- Pérenniser l'attribution d'un canal hertzien de diffusion de TV5 Monde	Ministère de l'Information TV5 Monde	Décision ministérielle
2- Promouvoir la web TV "enfants" www.Tivi5mondeplus.com	Ministère de l'Information TV5 Monde	Partenariat
B. Télévision publique libanaise		
1- Introduire des programmes en français à destination du jeune public sur les chaînes des télévisions publiques	Ministère de l'Information TV5 Monde	Accord entre TV5 Monde et la télévision publique Achat de programmes par la télévision publique
2- Favoriser la diffusion de films francophones sous-titrés en arabe sur les chaînes nationales de télévision; exiger le sous-titrage en français des films anglophones	Ministère de l'Information TV5 Monde	Accord entre TV5 Monde et la télévision publique Achat de programmes par la télévision publique

THEMES / ENGAGEMENTS	REALISATION / PARTENAIRES	ACTIONS / BUDGET
3- Favoriser la diffusion de films francophones sous-titrés en arabe dans les salles de cinéma; exiger le sous-titrage en français des films anglophones	Ministère de la Culture	Incitation du ministère en direction des réseaux de distribution Négociation avec les distributeurs des pays francophones (appui OIF)
C. Radios publiques		
1- Appuyer la diffusion de programmes en langue française	Ministère de l'information OIF (DDHDP) SCAC (France)	Achat de programmes ou accord de cession avec des partenaires francophones
D. Journalistes		
1- Sensibiliser les professionnels à la déontologie et aux bonnes pratiques dans le traitement de l'information	Ministère de l'information OIF (DDHDP)	Séminaires
III. Manifestations culturelles francophones		
A. Assurer la participation et la promotion des oeuvres, des auteurs et des artistes francophones	Ministère de la Culture Ambassades des pays membres de l'OIF présentes à Beyrouth Consuls honoraires francophones OIF (DLC)	Appui et participation au Salon du livre francophone de Beyrouth, au Mois de la Francophonie, à la Fête de la musique, au Festival de théâtre en français...
VOLET ENVIRONNEMENT FRANCOPHONE		
I. Tourisme		
1- Assurer la production ou la traduction en français des supports de communication et d'information à destination des touristes: guides, répertoires, circuits...	Ministère du Tourisme	Traduction financée par le ministère
2- Coproduire des vignettes de promotion du Liban avec TV5 Monde	Ministère du Tourisme TV5 Monde	Coproduction audiovisuelle
3- Concevoir des circuits touristiques basés sur les empreintes historiques de la langue française au Liban	Ministère du Tourisme AIMF	Partenariat

THEMES / ENGAGEMENTS	REALISATION / PARTENAIRES	ACTIONS / BUDGET
4- Assurer des formations au français élémentaire pour certaines populations cibles: chauffeurs de taxi, serveurs, personnels d'accueil (restauration, hôtellerie...)	Ministère du Tourisme OIF (DEF)	Partenariat
5- Favoriser la labellisation des hôtels plurilingues	Ministère du Tourisme	Labellisation par le ministère
II. Visibilité / Signalisation		
1- Généraliser la signalisation trilingue dans tout le pays: aéroport, bâtiments publics, indicateurs routiers, noms des rues...	Ministère de la Culture Ministère du Tourisme Ministère de l'Intérieur (Municipalités) AIMF	Adoption d'un plan pluriannuel
2- Recommander la généralisation de versions françaises des sites Internet gouvernementaux	Ministères	Circulaire ou instruction
3- Développer des sites Internet multilingues des municipalités libanaises	Municipalités AIMF	Vérifier les partenariats possibles avec le Fonds francophone des inforoutes et l'AIMF
4- Recommander et favoriser l'affichage trilingue dans les lieux publics	Gouvernement et/ou Parlement	
III. Promotion / information		
1- Lancer une campagne de sensibilisation sur l'utilité de l'apprentissage du français: information sur les filières universitaires dans les pays francophones, les bourses de mobilité, l'intérêt de la maîtrise du français pour les employeurs, la place de la langue française dans le monde...	MEN Ministère de la Culture Comité libanais du FFA Union des Chambres de commerce, d'industrie et d'agriculture du monde arabe OIF (DLC) AUF TV5 Monde	Constitution d'un comité de pilotage sous l'égide du ministère de la Culture

Par ailleurs, un projet d'Observatoire libanais, à vocation régionale, sur la situation de la langue française est envisagé favorablement par le Gouvernement. L'AUF et l'Observatoire de la langue française de l'OIF sont prêts à l'accompagner, la première par le financement de boursiers doctorants capables de procéder aux enquêtes de terrain nécessaires, le second par son conseil méthodologique et l'intégration des résultats des observations faites à sa base de données principale. Cet observatoire aura pour fonction la mise à jour des données et fera des recommandations portant sur l'élaboration des politiques destinées à améliorer la situation de la langue française au Liban. Il serait souhaitable de choisir un emplacement dépendant du Ministère de la Culture (Palais de l'UNESCO...)